

Petits bals itinérants... à bicyclette cet été 2010

INFORMATIONS TECHNIQUES pour les CYCLOTOURISTES :

→ Principe :

Partez en virée à bicyclette en famille ou entre amis en direction des petits bals de l'été sur les places de villages. Un groupe (Michel Macias Quartet), un parquet, des lampions, des tables, des chaises et une ambiance estivale vous attendent.

La « virée à vélo » est possible chaque jour, de bal en bal. Participez pour un ou plusieurs jours successifs !

→ Suivi des bals à bicyclette:

Les 2 séries de 4 bals peuvent faire l'objet d'une itinérance à vélo.

Que vous soyez habitants ou visiteurs en séjour sur le Parc naturel régional des Landes de Gascogne, choisissez vos journées.

Précision :

il ne s'agit pas de VTT, mais bien de vélo.



Semaine 1 :

De LENCOUACQ à BROCAS le Vendredi 30 juillet

Départ au bord du lac

10 h : Circuit découverte par Arue, Cachen, Bélis, Maillière, Canex et Réault, Cère - **49,5 km**

16 h : Circuit direct par Cachen Bélis - **14 km**

De BROCAS à SABRES le Samedi 31 juillet

Départ aux forges près du plan d'eau;

10 h : Circuit découverte par Bélis, Le Sen, Labrit, Vert, Garein, Luglon, environ **41 km**

16 h : Circuit direct par Garein et Luglon, arrivée à Sabres; gare de Marquèze - **23 km**

De SABRES à LUXEY le Dimanche 1er Aout

Départ face à la gare de Marquèze

10 h : Circuit découverte par les quartiers de Lesgourdies, de Poursuguères, puis Sore, le Vieux bourg de Callen et Luxey, soit environ **42 km**

16 h : Circuit direct par les quartiers de Lesgourdies, de Poursuguères - **22 km**

Semaine 2 :

De CAPTIEUX à LUCMAU le Mercredi 4 août

Départ de la place de l'église de Captieux devant le cercle ouvrier

10 h : Circuit découverte par les communes ou quartiers de Chicard, Escaude, Naboudic, Baulac, Bernos Baulac, Les Gillet, Cazeneuve, Préchac, Luas, Souis, Cazalis et Lucmau, environ **49 km**

16 h : Circuit direct par Chicard, Escaude, Soubiran, le Font du Moulin, et la Graville - **17 km**

De LUCMAU à BOURIDEYS le Jeudi 5 août

Départ au pied de l'église devant le cercle

10 h : Circuit découverte par les communes ou quartiers de Baulac, Les Gillets, Pompéjac, Labardin, Uzeste, Villandraut, La Burthe, ST Léger-de-Balson, Villemégéa, La Bastide - **47 km**

16 h : Circuit direct par Cazalis, Souis - **14 km.**

De BOURIDEYS à HOSTENS le Vendredi 6 août

Départ devant la mairie

10 h : Circuit découverte par les communes ou quartiers de Bounet, Capuron, Jouanhaut, Mano, Belhade, La Nave, Biganon, Capsus, Rétils, Canet et Hostens, soit environ **51,5 km**

16 h : Circuit direct par Bounet, St Symphorien, Le Tuzan - **24 km**

→ Publics des CYCLO-BALS :

Ces balades découvertes autonomes sont adaptées aux adultes et aux enfants de plus de 12 ans accompagnés

Les participants :

- **s'inscrivent** au Stand Parc, le matin même, sur le lieu de départ (lieu du bal de la veille) ou par téléphone au 05 57 71 99 99
- sont munis de leurs propres vélos en parfait état de marche,
- **sont équipés** d'un cadenas, d'une trousse de petit matériel et d'eau.
- sont équipés d'un casque entre 12 à 16 ans, et d'un chapeau pour les autres
- sont informés qu'il est conseillé d'équiper les enfants d'un gilet fluorescent.
- **ont souscrit** une assurance Responsabilité Civile ;

Ils doivent aussi :

- **être informés** que le parcours n'est pas balisé, ni sécurisé. Qu'il s'agit d'une suggestion d'itinéraire, qu'ils effectueront en totale autonomie, sur des routes ouvertes à la circulation, en respectant le code de la route. Il ne s'agit pas d'une manifestation sportive, ni d'une course de vélo avec une route fermée dédiée aux participants.
- **être équipés d'un road-book** du jour le matin même (en ligne sur le web)
- **être informés** que l'organisation ne prévoit pas de repas, et qu'ils trouveront les possibilités de restauration sur le road-book de l'itinéraire, ou bien sont équipés de leur propre pique-nique qu'ils transporteront à vélo.
- prévenir l'organisation de leur intention de passer la nuit sous tentes sur la commune d'arrivée.

Les participants :

- peuvent déposer des affaires en consigne le matin même, afin de les retrouver le soir à l'arrivée. Le transfert des bagages jusqu'à l'étape du soir sera assuré par un véhicule Parc.
- sont informés que les chauffeurs des véhicules laissés au départ pourront revenir au départ avec une navette prévue par le Parc, sur le lieu d'arrivée : départ **18h30** dans la limite des places disponibles.
- sont informés que l'organisation décline toute responsabilité sur le stationnement des voitures des participants, laissées sur le lieu de départ.

→ l'organisation des CYCLOS BALS

- Chaque jour, il est proposé à chacun de parcourir des petites routes du Parc jusqu'au bal du soir. Les parcours sont des propositions d'itinéraires à effectuer en autonomie, au rythme de chacun, équipé du road-book du jour !
-
- Les parcours sont étalonnés sur près de 35 à 55 km maximum, ce qui est aisé sur une journée de vélo prévue de 10 h 30 à 17 h 30 environ. Les paysages des Landes de Gascogne se découvrent au rythme lent de la bicyclette !
- Seule l'heure de rendez-vous en fin de journée est à respecter. Sur certains lieux d'arrivée, un apéro swing est proposé et une restauration est possible sur place avec le concours des acteurs locaux.
-
- L'organisation ne prévoit pas de signalétique sur le parcours. Il s'agit d'itinéraires suggérés. « La sortie » de l'itinéraire proposé est aussi possible : pour des raisons de fatigue, des raisons techniques ou des raisons personnelles.

Rendez-vous à 10 h sur le site du bal de la veille.

L'inscription, et les consignes, sont organisées sur le « stand Parc », avec la remise du petit road book rédigé pour l'occasion.

Rendez-vous à 16 h pour un parcours direct proposé aux **flâneurs à vélo**, décidés au pied levé de se rendre au bal !! (environ 15 à 20 km maxi)

→ Le road-book (carnet de route) :

*De forme simple, photocopie RV un format A5 à partir d'une feuille A3 pliée en 2.
Fourni au bal de la veille ou le matin même, au départ.*

Avec une carte avec le tracé surligné.

Une entête avec la commune de départ, et les communes traversées, un titre court et un résumé de la découverte, le kilométrage, et le temps approximatif à pédaler. : 10 à 15 km maxi / h.

Les précautions sur cet itinéraire (route à fort trafic, longue ligne droite, carrefour à traverser avec prudence...) sont notées.

Un descriptif de l'itinéraire avec :

- les routes empruntées, les changements de direction et les éléments remarquables (ponts, maisons particulières, édifices, croix...) et la distance jusqu'au point suivant.
- Une identification des lieux identitaires et des sites à découvrir en gras et faire l'objet d'un zoom (écriture de 2 à 5 lignes En savoir plus, ou pour faire une Observation). Même chose avec des hommes en activité à découvrir
- Il sera précisé un arrêt opportun pour observer, regarder de plus près. Parfois, il peut être nécessaire de poser son vélo (le fermer avec un cadenas) pour marcher 10 à 15 mn jusqu'à un site ouvert au public ou accessible sans danger : point de vue, source, lagunes, édifices...
- Les lieux de pique-nique potentiels seront mentionnés avec une référence à un comportement respectueux et « sans trace » son passage !
- Les lieux de matériel vélo ou garagistes figurent avec coordonnées téléphoniques

Les consignes apparaissent dans un encadré au début du descriptif « Avant de partir » ou « n'oubliez pas » : une gourde, un chapeau ou un Kway, port du casque pour les enfants de 12 à 16 ans, trousse réparation sommaire à emporter, un cadenas à vélo, un téléphone.

Chaque itinéraire mentionne les contacts téléphoniques des possibilités de restauration sur le parcours. Attention : les participants sont soumis au code de la route.

Le déroulement :

10h accueil inscription, dépôt des affaires, carnet de route, consignes, et briefing

10h30 départ, chacun à son rythme, en roue libre. Suivi de l'itinéraire. Le temps consacré aux découvertes, visites et poses est laissé à la libre appréciation de chacun.

12h30 à 14h30 lieux de pique-nique ou restauration, à la libre initiative de chacun ;

14h30 départ en roues libres, deux à trois lieux forts repérés comme étapes incontournables et **16h** second départ pour un circuit court et direct jusqu'au bal

Arrivée le soir sur le lieu du bal :

17h30 arrivée sur le site de la commune où se déroulera le bal du soir! Présence du camion avec les affaires. Pour ceux qui dorment sur place : installation, douches
Fermeture des vélos sur le Parc à vélo prévu sur place.

18h30 départ de la navette pour le retour des chauffeurs des voitures laissées au départ.

20h repas à la charge des participants pendant l'apéro swing et **21h30** bal gratuit

Contacts :

Association Embaleyre à Belin-Béliet

05 56 88 02 95

ou

Maison du PARC

05 57 71 99 99 à Belin-Béliet

www.parc-landes-de-gascogne.fr

